

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Beaune, le 24 octobre 2025

Objet : Report du Conseil municipal du 6 novembre et des Commissions d'instruction des 28 et 29 octobre

Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Nos collectivités doivent faire face à un contexte budgétaire incertain, nourrissant de nombreuses interrogations sur le calendrier budgétaire à mettre à en œuvre.

Comme le présageaient aussi bien les élus représentant les intercommunalités que les communes, il y a plusieurs semaines, le projet de loi de finances 2026 présenté par le gouvernement LECORNU reprend la quasi-totalité des mesures annoncées par François BAYROU.

De nouvelles surprises supplémentaires viennent au surplus s'ajouter. Avec une contribution de 2,2 Milliards d'euros, outre l'augmentation de la CNRACL, les contributions imposées à nos collectivités représenteraient plus de 5 % de nos recettes de fonctionnement.

Le projet de finances comporte également le reniement de la parole de l'Etat, qui s'était engagé à compenser les suppressions ou diminutions unilatérales d'impôts locaux. C'est notamment la baisse importante et brutale de la compensation de la réduction des bases des locaux industriels soumis à la CFE et à la TFPB, la diminution de la DCRTP et l'accaparement par l'Etat du dynamisme de la TVA, tout ceci sans compter la reconduction du DILICO, dont le doublement du montant cette année, conduirait à intégrer d'autres collectivités dans le dispositif.

Tous ces nouveaux prélèvements ne semblent ni temporaires, ni de lissages conjoncturels.

Les intercommunalités sont également, pour les mêmes raisons, durement touchées avec la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

L'absence de visibilité financière pour nos collectivités nous empêche de disposer d'éléments budgétaires clairs.

Pour ces raisons, le **conseil municipal** initialement organisé le 6 novembre prochain, qui prévoyait le débat d'orientations budgétaires **est reporté à une date ultérieure**.

Les commissions programmées les 28 et 29 octobre sont également ajournées.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Le Maire
SIGNE
Alain SUGUENOT